



Safety Data Sheet

May be used to comply with OSHA's Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Standard must be consulted for specific requirements.

U.S. Department of Labor

Occupational Safety and Health Administration
(Non-Mandatory Form)
Form Approved
OMB No. 1218-0072

IDENTITY (As Used on Label and List)	Note: Blank spaces are not permitted. If any item is not applicable
Doktor Doom Be Green Premium Fresh Water Diatomaceous Earth Insect Killer Dust	or no information is available, the space must be marked to indicate that.
COMMERCIAL PRODUCT - PCP ACT # 31917	Emergency Transportation Contact 24hr: CHEMTREC® 1-800-424-9300
Item # 99407 5 Kilogram Pail	Medical or Pesticides Emergency Contact: SafetyCall® 1-800-222-1222
Manufacturer's Name: 753146 Alberta Ltd. o/a Ultrasol Industries	Telephone Number for Information: 1-800-452-0023 Email: doktordoom@doktordoom.com
Address: 10755-69 Avenue NW, Edmonton, AB	Date Prepared: January 1, 2021
T6H 2C9 CANADA Phone: (780) 432-6535	Valid for 3 years from date of issue.

Section II - Hazardous Ingredients/Identity Information

Hazardous Components (Specific Chemical Identity; Common Name(s))	OSHA PEL	ACGIH TLV	Other Limits Recommended	% (optional)
Amorphous Silica – Natural Diatomite	TWA 80	TWA 10mg/m3		
SiO ₂ Approx 90%	MG/M3/%SiO ₂			
	TWA 6 MG/m3			

CAS # 61790-53-2

The American Conference of Government Industrial Hygienists (ACGIH) classifies mineral particulates as nuisance dusts. This natural Diatomaceous Earth has measured levels of less than 0.1% crystalline silica as quartz. Levels are therefore less than the OSHA concentration limit of 0.1%.

This product is considered NOT HAZARDOUS

Section III - Physical/Chemical Characteristics

Boiling Point	N/A	Specific Gravity (H ₂ O = 1)	2.2
Vapor Pressure (mm Hg.)	N/A	Melting Point	1400°
Vapor Density (AIR = 1)	N/A	Evaporation Rate	N/A
Solubility in Water Nil		(Butyl Acetate = 1)	
Appearance and Odor	Bright White Powder – None		

Section IV - Fire and Explosion Hazard Data

Flash Point : None	Flammable Limits : None
Extinguishing Media : None	
Special Fire Fighting Procedures: None	
Unusual Fire and Explosion Hazards: None	

Section V - Reactivity Data

Stability: Inert, stable
Incompatibility: Avoid contact with Hydrofluoric Acid, heat may be generated
Hazardous Decomposition or Byproducts: None
Hazardous Polymerization: Will not occur
Conditions to avoid: None

Section VI - Health Hazard Data

Route(s) of Entry:	Inhalation? Yes	Skin? Yes	Ingestion? Yes
Health Hazards (<i>Acute and Chronic</i>): <u>Inhalation</u> - Acute accidental exposure would be nonspecific. Symptoms might include coughing, wheezing, difficult breathing, and upper respiratory tract irritation.			
<u>Skin</u> – No known concern <u>Eye</u> – May cause temporary discomfort and irritation			
<u>Ingestion</u> – No known hazard			
Carcinogenicity: N/A	NFPA Health:1	Flammability 0	Reactivity 0
		IARC Monographs?	OSHA Regulated?
Signs and Symptoms of Exposure: Eye irritation, coughing, wheezing, difficult breathing, and upper respiratory tract irritation.			
Medical Conditions Generally Aggravated by Exposure: Preexisting lung and respiratory conditions			
Emergency and First Aid Procedures:			
For Inhalation: Remove to fresh air, if breathing difficulties persist give oxygen and call physician			
Skin: Wash skin with soap and water.			
Eye Contact: Flush with water, if discomfort persists, call physician.			

Section VII - Precautions for Safe Handling and Use

Steps to be taken in Case Material is released or spilled: Vacuum clean or wet sweep spillage
Waste Disposal Method: Waste should be disposed of in a closed container to prevent dust
Precautions to be taken in Handling and Storing: Approved dust respirators for exposure to potentially high dust environments. Local exhaust ventilation recommended.
Other Precautions: Safety Glasses

Section VIII – Control Measures

Respiratory Protection (<i>Specify Type</i>): High Dust Environment	
Ventilation Local Exhaust: Recommended Special None	
Mechanical (<i>General</i>) None Other None	
Protective Gloves: Not required	Eye Protection: Safety Glasses
Other Protective Clothing or Equipment: Not Required	
Work/Hygienic Practices: As with all powders, limit the creation and inhalation of dust. Wet floors may become extremely slippery when diatomite is present.	



753146 AB Ltd. o/a Ultrasol Industries
10755-69 Avenue NW
Edmonton, Alberta, T6H 2C9
Canada
780-432-6535
email: doktordoom@doktordoom.com

SAFETY DATA SHEET

1 Of 3

Les abréviations utilisées dans cette Fiche de Données de Sécurité:

n.d.= non disponible, s.o. = sans objet, ppm = parties par million, VLE = Valeur limite d'Exposition.
Classement des dangers selon NFPA: 4-Extrême, 3-Élevé, 2-Modéré, 1-Minime, 0-Aucun, X-Absent

SECTION I - RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT ET LE FOURNISSEUR				
NOM DU PRODUIT:	Diasource La terre diatomées fabrication utilisation seulement			<p>4 - extrême 3 - élevé 2 - modéré 1 - minime 0 - aucun</p>
AUTRES NOMS:	Item #99407 #99408 #99409			
COMPOSANTS UTILISÉS:	Insecticide, déshydratant			
NOM DU FABRICANT:	753146 AB Ltd. o/a Ultrasol Industries 10755 69 Avenue NW Edmonton, AB. Canada			NFPA INDICE DE RISQUE: Santé - 1, Inflammabilité - 0, Réactivité - 1
ADRESSE CIVIQUE:	T6H 2C9			Numéro d'homologation ARLA : 31917
VILLE/PROVINCE:	780-432-6535			
CODE POSTAL:				
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE:				
SECTION II - IDENTIFICATION DES DANGERS				
<p>ATTENTION: Éviter d'inhaler la poussière, une exposition prolongée et répétée à des concentrations excessives de poussière de ce produit contenant de la poussière de taille respirable ($\leq 10 \mu$), ou toute poussière nuisible, peut causer une maladie pulmonaire chronique. Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer des irritations ou des rougeurs temporaires. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Le risque de lésion varie en fonction de la durée et du niveau d'exposition. Une seule exposition dans des conditions normales d'utilisation ne produira pas d'effets indésirables graves.</p> <p>CONDITIONS MÉDICALES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AGGRAVÉES: Les maladies chroniques respiratoires et pulmonaires préexistantes comme, mais sans s'y limiter: la bronchite, l'emphysème et l'asthme. Peut provoquer une légère irritation temporaire des yeux. Peut causer une légère irritation de la peau.</p> <p>TOXICITÉ CHRONIQUE: Il n'a pas été constaté que la terre diatomée entraînait des risques plus élevés de cancer, de troubles de la reproduction ou de mutations génétiques.</p> <p>Consulter la SECTION X1 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</p>				
SECTION III - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS				
INGRÉDIENTS	%	NUMÉRO DE C.A.S.	LIMITE D'EXPOSITION PERMISE (PEL) PAR OSHA (VLE - ACGIH)	ESPÈCE ET VOIE D'ADMINISTRATION
Terre diatomée d'origine naturelle (Analyse typique = 81,5 % de dioxyde de silicium)	100%	61790-53-2	Consulter Section VIII	DL ₅₀ /CL ₅₀ S.O.
Ce produit contient moins de 0,1 % de silice cristalline				
SECTION IV - PREMIERS SOINS				
Inhalation:	Transporter la victime à l'extérieur. Dans le cas d'un arrêt respiratoire, une personne qualifiée devrait pratiquer la respiration artificielle. L'exposition aiguë par inhalation peut provoquer un dessèchement des voies nasales et la congestion des voies respiratoires.			
Ingestion:	Ne pas faire vomir. L'exposition à court terme n'est pas considérée comme dangereuse. Faire boire beaucoup d'eau pour diluer la matière et réduire la sensation de sécheresse buccale.			
Les yeux:	Rincer abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Peut provoquer une irritation/inflammation.			
La peau:	Peut provoquer l'assèchement cutané. Retirer les vêtements contaminés. Laver les régions atteintes avec de l'eau et du savon. Utiliser une lotion hydratante si la sécheresse cutanée persiste. Ce produit ne traverse pas les couches cutanées.			

SECTION V - MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE				
Inflammabilité	Non			
Moyens d'extinction	S.O.	Limite supérieure d'inflammabilité (% par volume)	S.O.	
Point d'éclair (méthode)	Ininflammable	Limite inférieure d'inflammabilité (% par volume)	S.O.	
Température d'auto inflammation	S.O.	Agents extincteurs	S.O.	
Produits de combustion dangereux	S.O.	Procédures spéciales	S.O.	
Données sur l'explosivité				
Sensibilité aux chocs	Non	Sensibilité aux décharges électrostatiques	Non	
SECTION VI - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL				
PROCÉDURES LORS DE FUITES OU DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS:	Éviter de créer plus de poussière. Nettoyer au moyen d'un aspirateur muni d'un filtre. Sinon, balayer avec un balai humide ou laver. Éliminer le produit conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.			
SECTION VII - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE				
PROCÉDURES DE MANUTENTION				
Éviter de créer de la poussière. Réparer ou éliminer de manière appropriée les sacs qui sont endommagés. Manipuler dans un espace propre et bien ventilé avec un masque de protection				
EXIGENCES D'ENTREPOSAGE				
Entreposer dans un lieu sec afin de protéger et maintenir la qualité du produit. Conserver les récipients fermés et en bon état. Réparer les récipients				
SECTION VIII - CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE				
LIMITES D'EXPOSITION PERMISE:	PEL OSHA	ACGIH	OHS	OHS STEL
(pour les poussières nuisibles dans l'air, composés volatils)	8 hr TWA	VLE	8 hr TWA	
Terre diatomée				
Poussière totale	15 mg/m ³	Non détecté	4 mg/m ³	S.O.
Poussière respirable	5 mg/m ³	Non détecté	1.5 mg/m ³	S.O.
Ce produit contient moins de 0.1 % de silice cristalline.				
CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE (RECOMMANDÉS: EX. VENTILATION, PROCESSUS À L'ÉCART)				
Fournir une ventilation mécanique ou naturelle adéquate de façon à maintenir les concentrations en poussière en dessous des valeurs PEL/TLV. Consulter la publication pour la ventilation industrielle de ACGIH ou des publications similaires pour la conception de systèmes de ventilation.				
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE				
GANTS	Pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.			
PROTECTION OCULAIRE	Utiliser des lunettes de protection dans des conditions de poussières élevées			
CHAUSSURES DE PROTECTION	Selon les conditions requises du chantier			
VÊTEMENT DE PROTECTION	Porter une combinaison lorsqu'il y a beaucoup de poussière.			
PROTECTION RESPIRATOIRE	Éviter d'inhaler de la poussière. Consulter les instructions ci-dessous.			
Les masques de protection respiratoires homologués par le NIOSH ou l'administration de la sécurité et de la santé dans les mines sont recommandés pour la protection contre la pneumoconiose provoquée lors de l'inhalation de poussière. Si la concentration de poussières est inférieure à dix (10) fois la limite d'exposition permise (PEL), utiliser un masque respiratoire qui couvre le quart ou la moitié du visage (N95) avec filtre à poussière de remplacement ou un masque respiratoire à usage unique avec une soupape. Si la concentration de poussière est supérieure à dix (10) fois et moins de cent (100) fois le PEL, utiliser un masque respiratoire qui couvre entièrement le visage avec un filtre à poussière remplaçable (filtre N95); si plus de cent (100) et moins de deux cents (200) fois le PEL, utiliser un masque de protection respiratoire à ventilation assistée filtrée (pression positive) et adduction d'air avec un filtre à poussière de remplacement (filtre N95); si plus de deux cents (200) fois le PEL, utiliser le masque de protection respiratoire à débit d'air automatique de type C, offrant un débit d'air continu (pression positive), avec un casque qui couvre entièrement le visage et la tête.				
SECTION IX - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES				
ÉTAT PHYSIQUE	solide	ODEUR ET APPARENCE	Aucune odeur, poudre blanche/crème.	
TENSION DE VAPEUR (mm Hg)	S.O.	DENSITÉ (20 degrés Celsius)	18 lb/pi. cu.+/- 5	
DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1,0)	S.O.	SOLUBILITÉ DANS L'EAU	Insoluble, forme une suspension colloïdale.	
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (Water=1)	1.8	pH	5.5 - 6.5	
POINT DE CONGÉLATION	S.O.	VITESSE D'ÉVAPORATION	S.O.	
POINT D'ÉBULLITION	S.O.			

SECTION X - STABILITE ET REACTIVITE			
STABILITE CHIMIQUE (SI NON, SOUS QUELLES CONDITIONS)		OUI	X
		NON	
INCOMPATIBILITE AVEC D'AUTRES SUBSTANCES (SI OUI, PRÉCISEZ)		OUI	X
		NON	
REACTIVITE, ET DANS QUELLES CONDITIONS		S.O.	Acide fluorhydrique - Silice peut réagir violemment avec de l'acide fluorhydrique
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX		S.O.	
CONDITIONS À ÉVITER		Aucune dans l'utilisation destinée	
SECTION XI - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES			
VOIES D'ABSORPTION PRINCIPALES			
Yeux:	Peut provoquer une irritation ou une inflammation temporaire.		
Peau:	Peut provoquer un assèchement de la peau lors d'une exposition à long terme.		
Ingestion:	N'est pas considéré dangereux lors de l'ingestion par la bouche, dans la gorge et dans l'estomac. Peut seulement provoquer une légère irritation.		
Inhalation:	Toux sèche persistante, irritation de la gorge et difficulté respiratoire à l'effort sont symptomatiques de l'exposition à la poussière en suspension. L'exposition peut aggraver les maladies des voies respiratoires supérieures telles que l'asthme, la bronchite ou l'emphysème. Une exposition intense (à court terme) à des niveaux de poussière dépassant le PEL peut provoquer une irritation des voies respiratoires entraînant une toux sèche. Les yeux peuvent développer des rougeurs et devenir irrités. Une exposition chronique (à long terme) aux poussières en suspension dans l'air, dont les niveaux sont plus élevés que le VLE, peut entraîner des problèmes respiratoires.		
SECTION XII - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES			
Le produit est généralement considéré comme chimiquement inerte dans l'environnement. Le produit ayant servi et qui a été contaminé peut avoir des caractéristiques très différentes d'un produit intact et devrait être réévaluée en conséquence. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.			
SECTION XIII - DONNEES SUR L'ÉLIMINATION			
Les déchets non contaminés ne sont pas dangereux tels que définis par les Règles sur les déchets dangereux [RCRA, 40 CFR261]. Les déchets contaminés doivent être évalués en fonction de la source de contamination. Consulter les agences municipales au besoin. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.			
SECTION XIV - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT			
Nom du transport DOT : Non restreint par le DOT		Canada TMD: Non restreint par TME	
Classification danger DOT:	S.O.	Classification danger	S.O.
Numéro d'identification:	S.O.	UN #:	S.O.
SECTION XV - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES			
OSHA:	Ce produit n'est pas considéré dangereux.	SIMDUT	Produit incontrôlé selon les critères de classification du SIMDUT
EINECS:	Pas répertorié.	CND DSL:	Ce produit est inscrit sur le DSL
TSCA:	Ce produit est répertorié dans l'inventaire de la TSCA et n'est pas réglementé autrement par la sec 4,5,6,7, ou 12 de la TSCA	NTP:	Ce produit contient moins de 0,1 % de silice cristalline
Calif Prop 65:	Non répertorié	RCRA:	Ce produit n'est pas défini comme un déchet dangereux
SECTION XVI - AUTRES INFORMATIONS			
PRÉPARÉ PAR:	Personnel du contrôle de la qualité - 753146 Alberta Ltd. o/a Ultrasol Industries	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	DATED
		780-432-6535	Jan 1, 2021
Toutes les informations figurant dans la présente sont considérées comme étant exactes; cependant, il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer préalablement la nécessité que l'information soit actualisée et adaptée à leur circonstance. 753146 Alberta Ltd o/a Ultrasol Industries. ne donne aucune garantie, explicite ou implicite quant à l'information ou quant à la sécurité, la toxicité ou l'effet de ce produit.			